

SG EPARGNE ENTREPRISE – OBLIGATIONS MONDE

Fonds Commun de Placement d'Entreprise (multi-entreprises) constitué en France conformément aux articles L. 214-24-35 et L. 214-164 du code monétaire et financier

Société de gestion : FIL Gestion

Siège social: 21, avenue Kléber - 75116 Paris

Dépositaire : Société Générale

Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés

RAPPORT SEMESTRIEL

31 octobre 2024

SOMMAIRE

dentification	p. 1
Etat du patrimoine	p. 3
Répartition du portefeuille par Devise	p. 4
Répartition du portefeuille par Nature	p. 5
Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres	p. 6
Actif net, valeur liquidative et nombre de parts	p. 7
nventaire des instruments financiers au 31 octobre 2024	p. 8

SG EPARGNE ENTREPRISE - OBLIGATIONS MONDE

IDENTIFICATION

Code ISIN: Part SR1 FR0014002EM7

Part SR2 FR001400IF66 Part S QS0003688569

Dénomination : SG EPARGNE ENTREPRISE - OBLIGATIONS

MONDE

Forme juridique : Fonds Commun de Placement d'Entreprise (multi-entreprises) constitué en France conformément aux articles L. 214-24-35 et L. 214-164 du code monétaire et financier.

Compartiments: Non

Nourricier: Oui

Société de gestion : FIL GESTION

Délégataire comptable : SOCIETE GENERALE

Durée d'existence prévue : 99 ans **Dépositaire :** SOCIETE GENERALE

Commissaires aux comptes : Deloitte & Associés

Classification SFDR : Article 8

Objectif de gestion

Le Fonds SG Epargne Entreprise – Obligations Monde, dit « nourricier », est investi en totalité et en permanence en actions REST I-ACC Euro (hedged) (les « Actions ») du compartiment maître Fidelity Funds - Sustainable Strategic Bond Fund (le « Fonds Maître ») de la SICAV Fidelity Funds (la « SICAV ») et à titre accessoire en liquidités et/ou emprunts d'espèces.

L'objectif de gestion est identique à celui du Fonds Maître à savoir optimiser le rendement à travers la croissance du capital et les revenus. Toutefois, la devise de référence du Fonds Maître étant le dollar US, la performance du Fonds peut s'écarter de celle du Fonds Maître du fait des fluctuations de taux de change.

La performance du Fonds pourra être différente de celle du Fonds Maître et en raison notamment des frais de gestion propres au Fonds et des liquidités résiduelles non employées.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement du Fonds est d'investir en totalité et en permanence (à hauteur de 85% minimum de son actif) en Actions du Fonds Maître et à titre accessoire en liquidités et/ou emprunts d'espèces. La stratégie d'investissement du Fonds est par conséquent similaire à celle du Fonds Maître à savoir :

- $\bullet\,$ Le Fonds Maître investira au moins 70 % dans un portefeuille d'obligations et d'actions de sociétés du monde entier.
- Le Fonds Maître adopte une approche active de l'allocation des actifs, ce qui peut comprendre des investissements dans des instrument spéculatifs dits à haut rendement.
- Le Fonds Maître adopte une une stratégie orientée sur la durabilité au titre de laquelle le Fonds Maître investira au moins 70 % de son actif net dans des titres qui présentent des

caractéristiques durables. Le Fonds Maître promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du SFDR.

- Le Fonds Maître tiendra constamment compte d'un large éventail de caractéristiques environnementales et sociales comme les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, la gestion de l'eau et des déchets, la biodiversité, la sécurité des produits, la chaîne d'approvisionnement, la santé et la sécurité, et les droits de l'homme. Le Fonds Maître cherche à promouvoir ces caractéristiques en respectant le Cadre de l'investissement durable de Fidelity.
- Le Fonds Maître se conforme à un cadre exclusif qui comprend une base normative et une sélection négative des secteurs, des sociétés et des pratiques, et qui s'appuie sur des critères ESG spécifiques que le Gérant de Portefeuille définit de temps à autre.
- Le Fonds Maître est géré activement et se réfère à l'indice ICE BofA Q944 Custom Index Hedged to EUR (l'« Indice »), exclusivement à des fins de comparaison.
- Le Fonds Maître peut investir dans des obligations émises par des gouvernements, des sociétés et d'autres entités.
- Le Fonds Maître peut investir en dehors de ses principaux secteurs de marché, zones géographiques, secteurs d'activité ou catégories d'actifs.
- Le Fonds Maître investira moins de 30 % de son actif net total dans des titres hybrides et des obligations convertibles contingentes, ces dernières comptant pour moins de 20 % des investissements.
- \bullet Le Fonds Maître investira moins de 30 % de son actif net, directement et/ou indirectement, dans des titres à revenu fixe chinois onshore sur une base globale.
- Pour atteindre ses objectifs d'investissement, le Fonds Maître peut avoir recours à des instruments dérivés ou des instruments dérivés complexes, conformément à son profil de risque. Le Fonds Maître peut avoir recours à des instruments dérivés, y compris mais sans s'y limiter, des contrats à terme standardisés, des options et des swaps, pour obtenir une exposition indirecte aux principaux actifs énumérés précédemment, pour générer un capital ou un revenu supplémentaire en accord avec le profil de risque du Fonds Maître ou dans le but de réduire les risques ou les coûts.
- La couverture de change vise à fortement réduire le risque de perte causé par des variations de taux défavorables. La couverture de change dite de transparence (« look-through ») permet de couvrir les effets monétaires sous-jacents par rapport à la devise de référence de la Catégorie d'Actions couverte, générant ainsi des rendements de marché sous-jacents. Afin de protéger les rendements contre toutes les positions monétaires actives du Fonds Maître, ces expositions sont couvertes en référence aux pondérations monétaires d'un indice de comparaison au lieu des différentes monnaies des titres sous-jacents.
- Les positions monétaires actives longues et courtes peuvent ne présenter aucune corrélation avec les positions sous-jacentes détenues par le Fonds Maître.

SG EPARGNE ENTREPRISE - OBLIGATIONS MONDE

IDENTIFICATION

- Les revenus perçus par le Fonds Maître sont cumulés dans le prix de l'Action. Le Fonds Maître peut recourir à des dérivés à des fins de couverture et/ou d'exposition et l'effet de levier du Fonds Maître ne dépassera pas 210 % de l'actif net total.

Instruments utilisés

- Les Actions REST I-ACC Euro (hedged) du compartiment « Fidelity Funds Sustainable Strategic Bond Fund » de la SICAV Fidelity Funds ;
- Liquidités ;
- Emprunts d'espèces : le Fonds est autorisé à recourir à l'emprunt d'espèces à titre accessoire (10%)

Profil de risque du Fonds Maître appliqué par le Fonds

- Risques généraux
- Risques spécifiques à une catégorie d'actifs
 - Obligations et autres titres de créance
- Risques liés à l'objectif/au style d'investissement
 - Titres de qualité inférieure/non notés et titres de créance à haut rendement
 - Marchés émergents
 - Risque lié à la zone euro
- Risques liés à des instruments spécifiques
 - Risques liés à la Chine
 - Risques généraux
 - Risques liés aux titres à revenu fixe
 - Convertibles, hybrides, CoCos et autres instruments avec mécanisme d'absorption des pertes
 - Titres de créance garantis et/ou titrisés
- Risque lié aux dérivés/ à la contrepartie
 - Risques généraux
 - Positions courtes
 - Effet de levier important
 - Position active en devise
 - Instruments dérivés spécifiques
- Facteurs de risque supplémentaires mentionnés dans le Prospectus
 - Investissement durable
 - Risques liés au prêt de titres
 - Risques de durabilité associés aux investissements sur les marchés développés diversifiés

La méthode de calcul du risque global utilisée par le FCPE est celle de l'approche par l'engagement.

Affectation du résultat :

Capitalisation des revenus et des plus-values.

Modifications intervenues au cours de l'exercice

Néant.

Changements intéressant le FCPE à venir

Mise en conformité avec la documentation réglementaire du fonds maître intégrant la nouvelle politique d'investissement responsable établie par le groupe Fidelity.

ETAT DU PATRIMOINE

	Valeur nette d'inventaire EUR
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du l de l'article L. 214-24-55 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	58 434,83
Autres actifs détenus par le FIA	12 693 972,44
Total des actifs détenus par le FIA	12 752 407,27
Passif	-22 985,73
Valeur nette d'inventaire	12 729 421,54

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR DEVISE

	% Actif net	% Total actif
Titres financiers négociés sur un marché européen		-
Titres financiers négociés sur un marché non européen		-
Titres financiers nouvellement émis		-
Autres actifs		
- EUR	99,59	99,41
TOTAL	99,59	99,41

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR NATURE

	% Actif net	% Total actif
Parts d'OPC	99,59	99,41
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	99,59	99,41
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	-	
Autres OPC et fonds d'investissements	-	
Autres actifs		-
TOTAL	99,59	99,41

MOUVEMENTS INTERVENUS DANS LA COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TITRES

	Acquisitions	Cessions
Titres financiers négociés sur un marché européen	-	-
Titres financiers négociés sur un marché non européen	-	-
Titres financiers nouvellement émis	-	-
Autres actifs	1 912 369,96	307 368,40
TOTAL DES MOUVEMENTS	1 912 369,96	307 368,40

ACTIF NET, VALEUR LIQUIDATIVE ET NOMBRE DE PARTS

Code ISIN	Type Classe	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative de l'action	Devise Action
FR0014002EM7	SR1	5 248 922,80	563 140,974	9,32	EUR
Q\$0003688569	S	7 480 498,74	758 896,710	9,85	EUR

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2024

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise de cotation	Valeur actuelle (EUR)	% Arrondi de l'actif net
OPCVM européens coordonnés				12 676 797,26	99,59
FF - Strategic Bond Fund - REST I-ACC Shares (EUR) (hedged)	1 306 616,91	9,702	EUR	12 676 797,26	99,59
INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME				-	
SWAPS				-	-
CRÉANCES				17 175,18	0,13
DETTES				-22 985,73	-0,18
DÉPOTS				-	-
AUTRES COMPTES FINANCIERS				58 434,83	0,46
TOTAL DE L'ACTIF NET			EUR	12 729 421,54	100,00

Nombre d'actions en circulation au :	31.10.2024
Parts SR1	563 140,974
Parts S	758 896,710
Valeur liquidative (EUR) au :	31.10.2024
Parts SR1	9,32
Parts S	9,85



Deloitte & Associés 6 place de la Pyramide 92908 Paris-La Défense Cedex France Téléphone: +33 (0) 1 40 88 28 00 www.deloitte.fr

Adresse postale : TSA 20303 92030 La Défense Cedex

SG Epargne Entreprise – Obligations Monde

Fonds Commun de Placement d'Entreprise

Société de Gestion :

FIL GESTION

21 Avenue Kléber 75116 PARIS

Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif

au 31	octobre 2024		

En notre qualité de commissaire aux comptes du Fonds Commun de Placement d'Entreprise SG Epargne Entreprise – Obligations Monde et en application des dispositions prévues par l'article L 214-163 du Code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 octobre 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds SG Epargne Entreprise – Obligations Monde acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds SG Epargne Entreprise – Obligations Monde acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

A Paris La Défense, le 20 décembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLA

